District Football Charente

JURIDICTIONS

RELEVE DE DECISION

SAISON 2019-2020

Commission : Discipline
Date : 30 janvier 2020

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	26.01.2020	VINDELLE ASFC	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
D3	26.01.2020	ST GERMAIN DE M. FC	3 matches de suspension	Art. 7 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
D3	26.01.2020	CONDEON/REIGNAC AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
D3	26.01.2020	PTT DIRAC AS	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
D3	26.01.2020	PUYMOYEN AS	Suspension à titre conservatoire	3.3.3. du Règlement Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	A déterminer
D3	26.01.2020	LA COURONNE CO	Suspension à titre conservatoire	3.3.3. du Règlement Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	A déterminer
D4	25.01.2020	ELAN CHARENTAIS ES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
D4	25.01.2020	FONTAFIE FC	2 matches de suspension	Art. 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
D4	25.01.2020	NANTEUIL/VERTEUIL E.	Suspension à titre conservatoire	3.3.3. du Règlement Disciplinaire	Joueur	31.01.2020	A déterminer
D4	25.01.2020	NANTEUIL/VERTEUIL E.	Suspension à titre conservatoire	3.3.3. du Règlement Disciplinaire	Joueur	31.01.2020	A déterminer
D4	25.01.2020	VILLEFAGNAN EFC	Suspension à titre conservatoire	3.3.3. du Règlement Disciplinaire	Joueur	31.01.2020	A déterminer
D4	25.01.2020	SOYAUX AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
U16/U18 D1	25.01.2020	LA ROCHE-RIVIERES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€
U16/U18 D1	25.01.2020	VAL DE NOUERE	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27.01.2020	37€

SIÈGE SOCIAL
125 RUE D'ANGOULÊME - 16400 PUYMOYEN
TÉL. 05.45.61.44.83 / DISTRICT@FOOT16.FFF.FR

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le lien.

Le Président : Pierre LARROUY ***Le Secrétaire : Marcel BUISSON***